

TRADUCTION, RETRADUCTION, ADAPTATION

Sorin ENEA
Université de Pitești

Résumé : *Pour le grand public l'accès aux textes écrits dans une langue autre que sa langue maternelle est assuré par l'intermédiaire des traductions. Le présent travail se propose de mettre en évidence quelques définitions que les traducteurs et les théoriciens de la traduction donnent aux termes traduction, retraduction, adaptation.*

Mots-clés: *traducteur, traduction, retraduction.*

La traduction, bien qu'ignorée pendant des siècles par les philosophes et les linguistes, a été étudiée par les traducteurs eux-mêmes. Mais elle n'a pas réussi à se forger une théorie propre et pour une longue période on ne peut parler que de témoignages, de réflexions transmises d'une époque à l'autre.

Pendant la première période on recherchait surtout la fidélité au texte original. Au XVII^{ème} et au XVIII^{ème} siècle, considérant que la traduction ne pouvait être belle en restant fidèle à l'original, les traducteurs se sont éloignés de la lettre de celui-ci à leur gré.

De nos jours, on demande une plus grande fidélité à l'original.

Les problèmes que la traduction a posés aux traducteurs de jadis sont les mêmes qu'aujourd'hui. Mais, de nos jours, les réponses sont autres et, de là, de nouvelles conceptions sont nées.

Parmi les questions que les gens se sont toujours posé il y a les suivantes : La traduction est-elle possible ? En traduisant, faut-il respecter la lettre ou l'esprit du texte ? La traduction est un art ou une science ? Etc.

Le XX^{ème} siècle a essayé de répondre à toutes ces questions et de nouvelles théories sont apparues.

Etant donné le fait qu'en Occident, pendant l'Antiquité, la langue dominante était le latin, on traduit vers cette langue. Et on traduit des textes religieux et des textes littéraires. Et à propos des textes littéraires Cicéron affirmait qu'il ne fallait pas les traduire « *verbum pro verba* » - idée reprise par Horace – et qui annonce Saint Jérôme qui fait la différence entre la traduction des textes religieux et celle des textes littéraires.

De nos jours, en parlant de la traduction, Georges Mounin affirmait que « ce mot désigne aujourd'hui le passage d'un texte écrit d'une langue dans une autre » (MOUNIN, 1976 : 89). Pour la traduction d'un message oral il utilise le terme d'« interprétation ». Mounin considère que la traduction doit être vue comme une science et un art à la fois car « la traduction n'est plus conçue comme le respect de la forme linguistique (traduction littérale ou fidèle), mais comme la translation aussi exacte que possible "du rapport exact entre la forme et le fond de l'original" ». (MOUNIN, 1976 : 89)

Franz Rosenzweig, cité par Ricœur, trouve que traduire « c'est servir deux maîtres, l'étranger dans son étrangeté, le lecteur dans son désir d'appropriation ».

En répondant à la question « Qu'est-ce que la traduction ? », Jean-René Ladmiral donne la définition suivante : « La traduction est un cas particulier de convergence linguistique : au sens le plus large, elle désigne toute forme de "médiation interlinguistique", permettant de transmettre de l'information entre des locuteurs de

langues différentes » (LADMIRAL, 1984 : 11). Son rôle est de faire « passer un message d'une langue de départ (LD) ou langue-*source* dans une langue d'arrivée (LA) ou langue-*cible* » (LADMIRAL, 1984 : 11). La traduction est vue comme « un texte-cible destiné à la publication et à la lecture (voire, dans le cas du théâtre, à être joué, etc.), dont la fonction explicite et exclusive est de nous dispenser de la lecture du texte-source original » (LADMIRAL, 1984 : 41).

Ladmiral est d'avis que la traduction comprend un *sens dynamique* – la pratique traduisante, l'activité du traducteur, et un *sens statique* – le résultat de cette pratique, le texte-cible lui-même. Il fait la distinction entre *la traduction orale* (interprétariat ou interprétation) qui peut être consécutive ou simultanée et *la traduction proprement dite* (celle qui vise les textes écrits) et dont le but est de « produire un texte pour un public » car elle est « un acte de communication, économiquement déterminé par les conditions de production du traducteur » (LADMIRAL, 1984 : 14).

Dans le cadre de la traduction proprement dite, Ladmiral distingue la *traduction littéraire* et la *traduction technique*. A cette occasion il rappelle la dispute qui existe depuis longtemps entre « la fidélité ou l'élégance et la lettre ou l'esprit » (LADMIRAL, 1984 : 14).

Les spécialistes considèrent que le rôle de la traduction est de trouver des équivalences entre deux textes écrits dans des langues différentes et que ces équivalences peuvent s'établir si l'on prend en considération certains éléments tels : les rapports qui existent entre les cultures des deux peuples, le climat moral et intellectuel ou ceux-ci vivent, la nature des textes, l'époque et le lieu de départ et d'arrivée etc.

Dans l'article *La retraduction comme espace de la traduction*, Antoine Berman, pour donner une définition de la retraduction, part de l'idée qu'à la différence des œuvres originales les traductions « vieillissent » car « correspondant à un état donné de la langue, de la littérature, de la culture, etc. ». De là le besoin de remettre en question la valeur d'une traduction, de retraduire le texte. Selon lui, « toute traduction faite après la première traduction d'une œuvre est donc une retraduction » (BERMAN, 1990 : 1). Il constate que « traduire est une activité soumise au temps, et une activité qui possède une temporalité propre : celle de la caducité et de l'inachèvement » (BERMAN, 1990 : 1). Mais toutes les traductions ne vieillissent pas. Il y a aussi ce que Berman appelle « grandes traductions » qui résistent à l'épreuve du temps et qui « gardent plus d'éclat » (BERMAN, 1990 : 2) que les originaux. Berman attire l'attention sur le fait que le concept de retraduction « ne qualifie pas seulement toute nouvelle traduction d'un texte déjà traduit » (BERMAN, 1990 : 1) mais aussi tous les autres textes d'un même auteur traduits après le premier. Se posant la question « Pourquoi toute grande traduction est-elle nécessairement une retraduction? » (BERMAN, 1990 : 4), Berman y répond en donnant l'exemple de Goethe qui considérait qu'une traduction doit traverser trois modes ou étapes : « le premier mode ou la première époque est la traduction intra ou juxtalinéaire (mot à mot) visant tout au plus à donner une idée grossière (Goethe *dixit*) de l'original. Le second mode est la traduction libre, qui adapte l'original à la langue, à la littérature, à la culture du traducteur. Le troisième mode est la traduction littérale, au sens de Goethe, c'est-à-dire celle qui reproduit les "particularités" culturelles, textuelles, etc. de l'original. » (BERMAN, 1990 : 4)

Sur les traces de Berman, Yves Gambier définit la retraduction comme « une nouvelle traduction, dans une même langue, d'un texte déjà traduit, en entier ou en partie » (GAMBIER, 1994 : 416). A son avis, la retraduction est « liée à la notion de réactualisation des textes, déterminée par l'évolution des récepteurs, de leurs goûts, de

leurs besoins, de leurs compétences... » (GAMBIER, 1994 : 413). Il remarque aussi que le *Grand Robert* de 1985 « préfère attribuer à ce terme le sens de "traduction d'un texte lui-même traduit d'une autre langue" » (GAMBIER, 1994 : 413). A la différence de la version ou de l'adaptation, la retraduction est « déterminée » aussi par le passage du temps et non seulement par les facteurs socioculturels. Excepté les « grandes traductions » « qui perdurent à l'égal des originaux et qui, parfois, gardent plus d'éclat que ceux-ci » (BERMAN, 1990 : 2), « les retraductions datent vite » (GAMBIER, 1994 : 416).

La retraduction apparaît comme un phénomène ancien auquel on a trouvé des facteurs divers : d'une part des facteurs externes à la première traduction, et d'autre part, des facteurs internes à celle-ci.

L'un des facteurs externes qui pousse à la retraduction serait le besoin de réactualiser le texte traduit qui a vieilli et ne correspond plus aux exigences du public. La langue évolue et cela entraîne la nécessité d'avoir de nouvelles traductions de certaines œuvres. Selon Berman, repris par Gambier, la retraduction d'un texte serait le résultat d'un « effort de rapprochement littéraire » (GAMBIER, 1994 : 413), d'un retour à la source dont le but serait de « remédier » au « non-traduire » (BERMAN, 1990 : 5) d'une traduction précédente. Dans la pensée de Berman, l'activité traductrice est l'une des modalités de ce qu'il appelle la « translation » d'une œuvre, ou son transfert depuis un système littéraire source vers un autre système d'accueil. Le but de la « translation » est « la révélation d'une œuvre étrangère dans son être propre à la culture réceptrice » (BERMAN, 1990 : 5). Les retraductions sont vues comme une phase intermédiaire de la « translation », phase située entre la « première traduction » et la « traduction canonique qui va s'imposer et parfois arrêter pour longtemps le cycle des re-traductions » (BERMAN, 1990 : 5) Gambier s'interroge sur les causes historiques qui conduisent à l'augmentation du nombre des retraductions pendant certaines périodes qu'il appelle « moments aigus » (GAMBIER : 1994 : 416). Il considère que ces moments aigus sont causés par une situation de « moindre résistance ou une plus grande ouverture de la langue-culture d'accueil » (GAMBIER, 1994 : 416) et par le besoin de « réactualisation » qui motive toute retraduction.

Un autre facteur externe qui pousse vers la retraduction serait un facteur « éditorial » ou « commercial » qui découle de l'impossibilité de l'éditeur d'obtenir les droits de publier une traduction existante ou quelque opinion très critique la concernant.

Le fait qu'il y a des traductions successives peut être expliqué aussi par des facteurs internes à la traduction tel le processus d'intégration de l'œuvre traduite dans la culture d'arrivée.

En s'inspirant du *Divan oriental-occidental* de Goethe, Bensimon formule des observations sur la retraduction : « Il existe des différences essentielles entre les premières traductions, qui sont des introductions, et les retraductions. La première traduction procède souvent – a souvent procédé – à une naturalisation de l'œuvre étrangère ; elle tend à réduire l'altérité de cette œuvre afin de mieux l'intégrer à une culture autre. Elle s'apparente fréquemment - s'est fréquemment apparentée - à l'adaptation en ce qu'elle est peu respectueuse des formes textuelles de l'original. La première traduction vise généralement à acclimater l'œuvre étrangère en la soumettant à des impératifs socio-culturels qui privilégient le destinataire de l'œuvre traduite [...]. La première traduction ayant déjà introduit l'œuvre étrangère, le traducteur ne cherche plus à atténuer la distance entre les cultures; il ne refuse pas le dépaysement culturel : mieux, il s'efforce de le créer. Après le laps de temps plus ou moins grand qui s'est écoulé depuis la traduction initiale, le lecteur se trouve à même de recevoir, de percevoir

l'œuvre dans son irréductible étrangeté, son "exotisme". La retraduction est généralement plus attentive que la traduction-introduction, que la traduction-acclimatation, à la lettre du texte source, à son relief linguistique et stylistique, à sa singularité (BENSIMON, 1990 : IX-X).

Bensimon voit la retraduction comme une succession de textes traduits dont le but est de se rapprocher le plus de l'original. L'idée de l'amélioration de la traduction se situe dans la perspective de Berman qui constatait : « Toute traduction est défailante, c'est-à-dire entropique, quels que soient ses principes. Ce qui veut dire : toute traduction est marquée par de la non-traduction ». Berman constate aussi que la retraduction est nécessaire pour « nous rouvrir l'accès à des œuvres dont la puissance d'ébranlement et d'interpellation avait fini par être menacée à la fois par leur "gloire" (trop de clarté obscurcit, trop de rayonnement épuise) et par des traductions appartenant à une phase de la conscience occidentale qui ne correspond plus à la nôtre » (BERMAN, 1984 : 60).

Paul Ricoeur croit que « c'est dans la retraduction qu'on observe le mieux la pulsion de traduction entretenue par l'insatisfaction à l'égard des traductions existantes. » (RICOEUR, 2004 : 15).

En ce qui concerne l'adaptation, elle n'a suscité, à ce qu'il paraît, aucune étude plus ample, systématique. Il y a des spécialistes qui en ont émis des opinions surtout dans leurs études sur la traduction. L'adaptation est associée avec certains types de texte (pièces de théâtre, publicité etc.) qui permettraient des changements pour mieux se plier au spécifique des récepteurs.

Dans la *Présentation* de la revue *Palimpsestes*, no. 3, Paul Bensimon, situant l'adaptation « à la charnière de la langue et de la culture », considère « qu'il s'agit généralement d'un processus délibéré visant à réactualiser ou à naturaliser l'œuvre originale ; mais on peut y voir aussi un processus involontaire, lié aux contraintes de la langue cible et de l'environnement socio-culturel du destinataire ». (BENSIMON, 1990 : IX)

Dans le livre *Traduire : Théorèmes pour la traduction*, J. R. LADMIRAL exprime l'idée que le terme adaptation « désigne moins un procédé de traduction qu'elle n'en indique les limites : c'est le cas limite, pessimiste, de la quasi-intraduisibilité, là où la réalité à laquelle se réfère le message source n'existe pas pour la culture-cible » (LADMIRAL, 1984 : 20).

Pour Meschonnic « la traduction est la version qui privilégie en elle le texte à traduire et l'adaptation, celle qui privilégie (volontairement ou à son insu, peu importe) tout ce hors-texte fait des idées du traducteur sur le langage et sur la littérature, sur le possible et l'impossible (par quoi il se situe) et dont il fait le sous-texte qui envahit le texte à traduire » (MESCHONNIC, 1990 : 1).

En analysant les traductions de Shakespeare en français, Fortunato Israel identifie trois aspects du concept d'adaptation. Tout d'abord, elle « peut être la manifestation plus ou moins déclarée d'un refus » (FORTUNATO, 1990 : 11) car « ce processus suppose une lecture critique du texte source suivie d'une mise à distance de ce dernier, qui peut aller jusqu'à son rejet pur et simple avec instauration de formes et de significations entièrement nouvelles ». Un autre aspect serait « l'adaptation comme dépassement » (FORTUNATO, 1990 : 12). Si jusqu'au début du siècle dernier les adaptateurs n'osaient pas dépasser les limites imposées au texte par les habitudes du XIX^{ème} siècle, de nos jours ils les dépassent pour tirer du texte « des résonances nouvelles. Il s'agit moins de nier la réalité de l'œuvre que de s'opposer à toute tentative de sacralisation » (FORTUNATO, 1990 : 16). Dans un troisième temps, l'adaptation

serait « partie intégrante de l'opération traduisante. [...] L'objet traduit ne doit pas chercher délibérément à se démarquer de sa source, à faire son propre message, et l'écart susceptible de survenir entre eux ne doit tenir qu'à la différence des idiomes ». (FORTUNATO, 1990 : 16).

Quelque soit le nom qu'on donne à l'activité du traducteur et à son résultat – traduction, retraduction, adaptation – le traducteur parle pour les autres et il pense pour les autres et pour soi-même. Son activité permet aux gens de communiquer, de s'entendre et de se comprendre et de vivre ensemble.

BIBLIOGRAPHIE

- Bensimon, Paul, *Présentation*, Palimpsestes, no. 3, Publications de la Sorbonne Nouvelle, 1990
- Berman, Antoine, *La retraduction comme espace de la traduction*, Palimpsestes, no. 4, 1990, Publications de la Sorbonne Nouvelle, p. 1 – 7
- Derrida, Jacques, *Qu'est-ce qu'une traduction relevante ?* Editions de l'Herne, Paris, 2005
- Gambier, Yves, *Adaptation : une ambiguïté à interroger*, *Meta : journal des traducteurs*, vol. 37, no. 3, 1992, p. 421 – 425
- Gambier, Yves, *La retraduction, retour et detour*, *Meta : journal des traducteurs*, vol. 39, no. 3, 1994, p. 413 - 417
- Israel, Fortunato, *Shakespeare en français : être ou ne pas être*, Palimpsestes, no.3, Publications de la Sorbonne Nouvelle, p. 11 - 23
- Ladmiral, Jean-René, *Traduire : théorèmes pour la traduction*, Petite Bibliothèque Payot, 1984
- Leclercq, Guy, *Traduction/ adaptation / parodie. Traduire Alice en toute justice*, Palimpsestes, no. 3, Publications de la Sorbonne Nouvelle, 1990
- Lederer, Marianne, *La traduction aujourd'hui*, Hachette F.L.E., 1994
- Lungu-Badea, Georgiana, *Mic dictionar de termeni utilizati in teoria, practica si didactica traducerii*, Editura Universitatii de Vest, Timisoara, 2008
- Meschonnic, Henri, *Traduction, adaptation – palimpseste*, Palimpsestes, no. 3, Publications de la Sorbonne Nouvelle, 1990
- Meta : journal des traducteurs*, vol. 37, no. 3, 1992
- Meta : journal des traducteurs*, vol. 39, no. 3, 1994
- Mounin, Georges, *Linguistiques et traduction*, Dessart et Mardaga, Bruxelles, 1976
- Mounin, Georges, *Les problèmes théoriques de la traduction*, Gallimard, 1963
- Oustinoff, Michael, *La traduction*, Presses Universitaires de France, 2003
- Palimpsestes, no. 3, Publications de la Sorbonne Nouvelle, 1990
- Ricoeur, Paul, *Sur la traduction*, Bayard, 2004.